



Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 14 AU 20 DÉCEMBRE 2014

CHAMBLY_{EX}

EXPRESS

Actualités / Politique

18 décembre 2014 - 17:09

Une session parlementaire chargée pour Jean-François Roberge



Par Sébastien Roy, Journaliste



Jean-François Roberge a conclu récemment sa deuxième session parlementaire à l'Assemblée nationale du Québec en tant que député de Chambly. Une expérience toujours aussi excitante pour lui : «Représenter mes citoyens est un véritable privilège pour moi», déclare-t-il.

Celle-ci a été riche en rencontres locales pour le député. «Au cours de la dernière session, j'ai rencontré plusieurs intervenants: des maires, des citoyens, des organismes et des entreprises. Avec mon équipe, je tente de faire avancer leurs dossiers. Nous sommes intervenus dans le dossier des infrastructures routières, de la politique familiale, de l'éducation et de la santé», souligne M. Roberge.

À l'Assemblée nationale, le député de Chambly s'est notamment fait remarquer pour ses interventions en faveur du maintien de l'épreuve uniforme de français au cégep, ainsi que ses critiques envers la hausse des taxes scolaires.

Le dossier du redécoupage des frontières des commissions scolaires, et notamment de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), l'a aussi tenu occupé. «Avec mes collègues de Montarville et de Borduas, je n'ai ménagé aucun effort pour que le ministre Bolduc fasse marche arrière dans ce dossier. Finalement, celui-ci nous a donné l'assurance récemment qu'il laisserait la CSP intacte dans ses frontières actuelles», ajoute le député.

M. Roberge a également profité de son temps de parole pour reconnaître l'engagement de plusieurs personnes ou organismes-clés dans le comté. Cela a notamment été le cas pour Camille Leblanc-Bazinet, la Corne d'Abondance, la Ville de Chambly, le club Trifort de Chambly ainsi que Bassin en Fête, organisateur du Festival Bières et Saveurs. «Si la circonscription de Chambly est si exceptionnelle, c'est en raison des gens extraordinaires qui l'animent. C'est important de le souligner», affirme M. Roberge.

Il est à noter que le bureau du député de Chambly sera fermé à partir du 22 décembre, et reprendra ses activités le 5 janvier 2015. M. Roberge a déjà préparé une liste des dossiers prioritaires qu'il souhaite aborder lors de la prochaine session parlementaire.

«Le dossier des soins de santé à Chambly. J'ai fait des interventions à Québec, notamment auprès du ministre de la Santé sur le sujet. Cette problématique perdure depuis des années dans la région et doit être résolue. À ce titre, j'ai sollicité une rencontre avec le nouveau responsable de la clinique de Chambly, le Dr Gagnon, qui devrait avoir lieu dès la réouverture de notre bureau», mentionne-t-il.

En terminant, celui-ci tient à souhaiter une joyeuse période des réjouissances à tous ses concitoyens. «En mon nom ainsi qu'au nom de toute mon équipe, je tiens à souhaiter à tous de très joyeuses fêtes, et une belle année 2015. Profitez de ce temps précieux avec vos proches», conclut le député.

SOURCE: communiqué

VENDREDI 19
DÉCEMBRE 2014

Manchettes:

ACCUEIL (/) HOROSCOPES (/HOROSCOPES.HTML)
JEUX (/JEUX.HTML)
POUR NOUS JOINDRE (/POUR-NOUS-
JOINDRE.HTML)

(/)



Rubriques

Ghislain Lebel - Notaire
Votre conseiller
juridique!
1150, Chemin des Patriotes, local 12, Richelieu, 450-447-9792



-4°C
Chambly, Qc
Nuageux
Humidité: 63%
Vent: NNW à 19.31
km/h

DEVENIR ENTREPRENEURE, POURQUOI PAS?
Services complets et gratuits en pré démarrage d'entreprise pour femmes.
Contactez-nous 450 446-8279
www.cercles-entraide.ca
Développement économique Canada appuie financièrement le CAE

(/component/banners/click/13.htm

CERCLES D'ENTRAIDE
L'équipe des Cercles d'entraide vous souhaite de Joyeuses Fêtes!
www.cercles-entraide.ca
450 446-8279

(/component/banners/click/40.htm

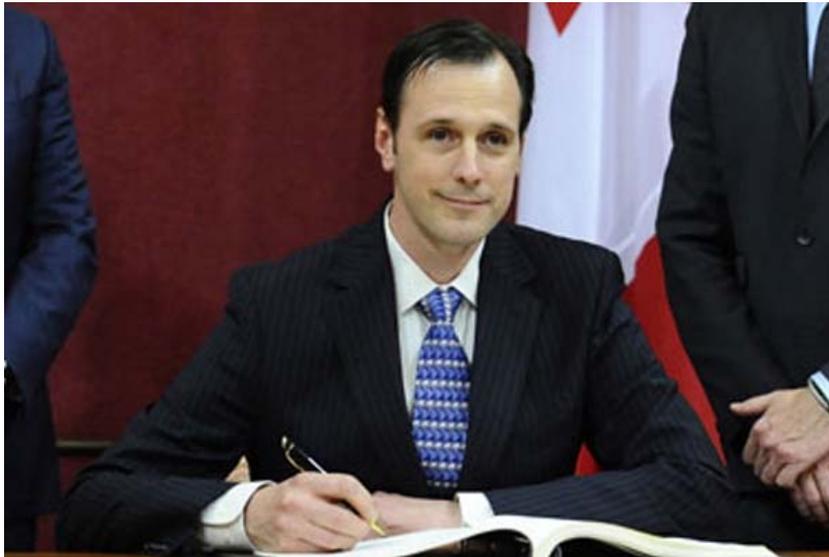
vendredi, 19 décembre 2014 00:00

Bilan satisfaisant pour la 2e session du député Roberge

Nous suivre

Articles populaires

Nouvelle clinique médicale à Chambly : 9 médecins pour assurer les heures
(/information/1-



(/media/k2/items/cache/baf32046caf69963c905cd33924e20cc_XL.jpg)

Le député de Chambly Jean-François Roberge a dressé un bilan, cette semaine, de sa deuxième session parlementaire à Québec. En chambre, celui qui a été élu en avril 2014 se dit satisfait de ses interventions, notamment dans le dossier du redécoupage des frontières de la Commission scolaire des Patriotes. « Avec mes collègues de Montarville et de Borduas, je n'ai ménagé aucun effort pour que le ministre Bolduc fasse marche arrière dans ce dossier. Finalement, celui-ci nous a donné l'assurance récemment qu'il laisserait la Commission scolaire des Patriotes intacte dans ses frontières actuelles », a-t-il indiqué.

Même avec l'annonce de l'arrivée de nouveaux propriétaires de la clinique médicale de Chambly, M. Roberge veut continuer de travailler le dossier de l'accessibilité dans la région. « J'ai fait des interventions à Québec, notamment auprès du ministre de la Santé sur le sujet. Cette problématique perdure depuis des années dans la région et doit être résolue. À ce titre, j'ai sollicité une rencontre avec le nouveau responsable de la clinique de Chambly, le Dr. Gagnon, qui devrait avoir lieu dès la réouverture de notre bureau », a-t-il ajouté.

M. Roberge se dit également satisfait des rencontres locales qu'il a faites tout au long de la session : « Nous sommes intervenus dans le dossier des infrastructures routières, de la politique familiale, de l'éducation et de la santé. »

Publié dans la rubrique Politique (/politique.html)

[manchettes-locales/nouvelle-clinique-medicale-a-chambly-9-medecins-pour-assurer-les-heures.html](#)

[Bilan de la patrouille nautique \(/information/1-manchettes-locales/bilan-de-la-patrouille-nautique.html\)](#)

[Stationnement de nuit interdit : Chambly modifiera-t-elle le règlement ?](#)

[\(/information/1-manchettes-locales/stationnement-de-nuit-interdit-chambly-modifiera-t-elle-le-reglement.html\)](#)

[Fermeture de la clinique médicale de Chambly \(/information/1-manchettes-locales/fermeture-de-la-clinique-medicale-de-chambly.html\)](#)

[D'importants honoraires dans le dossier de l'ancien directeur général de Chambly \(/information/1-manchettes-locales/d-importants-honoraires-dans-le-dossier-de-l-ancien-directeur-general-de-chambly.html\)](#)

Que représente pour vous la temps des Fêtes?

L'occasion de remplir ma carte de créc

ÉQUIPE BINET.
VOS EXPERTS EN IMMOBILIER

ROBERT BINET
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

VANESSA BINET
COURTIER IMMOBILIER

Nos Meilleurs Vendeurs!

450 922-7777
514 666-2121

Salon Julie-Quilles
QUILLES - BILLARD - BAR

Parti de Noël 2014
Salle de réception

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

450.649.6668
210, boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie

LIQUIDATION

0%
FINANCEMENT
84 MOIS

CRUZE 2014



CHEVROLET

Deschamps

CHEVROLET BUICK CADILLAC CAMIONS GMC

450.649.9333
deschampsauto.com
AUTOROUTE 20, SORTIE 102

L'Information

tc • MEDIA

Sainte-Julie • Varennes • Saint-Amable

Le mercredi
17 décembre 2014
N°51 | 28 pages
20 510 exemplaires

**LES GRANDS
DOSSIERS TC MEDIA**

**10 CAS D'EXTORSION SEXUELLE
À SAINTE-JULIE CETTE ANNÉE**

**La police incite les
citoyens à la prudence**

PAGE 4-5

Le ministre Bolduc tranchera cette semaine

Une certaine confusion règne autour du maintien de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), menacée de perdre les municipalités de Boucherville et de Saint-Bruno. Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, devrait trancher le 18 décembre, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires.

CHRISTIAN LEPAGE
jul.redaction@tc.tc

Le redécoupage proposé par le ministre Bolduc prévoit le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP au profit de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Dans un communiqué publié par la CAQ et qui a eu l'effet d'une véritable bombe au cabinet du ministre Bolduc, la députée de Montarville, Nathalie Roy, le député de Chambly, Jean-François Roberge et le député de Borduas, Simon Jolin-Barette, affirment avoir reçu la confirmation du ministre qu'il ne modifiera pas le territoire de la CSP.

«Le ministre nous a dit: «Dites à vos gens de ne pas s'inquiéter car on ne touchera pas à cette commission scolaire.» J'ose croire qu'il ne reniera pas sa parole», lance la députée Roy.

Deux fois en Chambre

À deux reprises depuis deux semaines, le ministre Bolduc s'est levé en Chambre

pour indiquer «qu'il écouterait le milieu» et qu'il serait ouvert à garder le territoire intact s'il le fallait.

L'attachée de presse du ministre Bolduc, Yasmine Abdelfadel, a nié catégoriquement cette information et a mentionné que le ministre fera part de sa décision le 18 décembre prochain, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires. «Le ministre n'a rien annoncé», a-t-elle indiqué.

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, qui a soulevé la question du redécoupage de la CSP de nombreuses reprises auprès de M. Bolduc, affirme lui aussi que le ministre a pris sa décision.

«À deux reprises, il m'a confirmé qu'il ne toucherait pas au territoire de la Commission scolaire des Patriotes», a indiqué M. Bergeron au journal.

De son côté, la présidente de la CSP, Hélène Roberge, s'est dite confiante. «Nous avons émis au ministre un rapport solide et réaliste de la situation. La Commission scolaire Marie-Victorin a adopté une résolution pour garder intact notre territoire et nous devrions rencontrer le ministre sous peu. Je suis très optimiste», a-t-elle indiqué.

Le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP toucherait 3100 élèves, nécessiterait des investissements de plus de 100M\$ pour la construction de deux écoles secondaires et d'un siège social et représenterait, pour les contribuables, des hausses de taxes scolaires de près de 20%, selon la CSP.



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, tranchera sous peu dans le dossier du redécoupage de la CSP. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES



Que pensez-vous du retrait possible de Boucherville et Saint-Bruno de la CSP?

JUL.REDACTION@TC.TC



MESSES DE NOËL 24 DÉCEMBRE



Pour votre veillée de Noël, l'église St-François d'Assise

2122, chemin du Fer-à-Cheval (Domaine des Hauts-Bois) vous accueille.

Venez vous recueillir, avec vos parents et amis et célébrez la naissance de Jésus.

Deux messes sont à l'horaire: Une messe familiale à 19h, ainsi qu'une messe-traditionnelle à 20h30.

Les 2 messes seront célébrées par Mgr Claude Hamelin accompagné de notre chorale qui chantera de nombreux cantiques de Noël

1.090481.1



Concept de traitement
All-on-4*
Un solide sourire

**DITES ADIEU À VOTRE DENTIER
GRÂCE AUX IMPLANTS DENTAIRE!**

Fiez-vous à nos 20 années d'expérience et de succès clinique remarquable!

Réhabilitez votre sourire
avec nos nouveaux services d'implantologie, rapides et très faciles.
Consultation sans frais

Traitements déductibles d'impôt - Financement disponible

LUC ST-CERNY
DENTUROLOGISTE



630, rue Duvernay,
Verchères 450 583-5107

1991, Léonard-De Vinci,
Sainte-Julie 450 922-2840

Certains pré-requis cliniques s'appliquent. All-on-4* est une marque de commerce de Nobel Biocare Services AG.



Liberal

MICHEL PICARD
CANDIDAT OFFICIEL DANS
Montarville

Meilleurs vœux de bonheur
pour la saison des Fêtes!

L'ÉQUIPE TEAM
TRUDEAU
2015

@MPicardLiberal www.MichelPicard.ca f /michelpicardPLC

Janie Guimond rencontre les athlètes du programme Volley-études

Janie Guimond, la libéro de l'équipe nationale féminine de volleyball du Canada, était de passage le mercredi 19 novembre à l'école secondaire de Mortagne pour rencontrer les athlètes du programme Volley-études.

Mme Guimond est venue partager son expérience avec les jeunes athlètes du programme. Elle leur a parlé de son parcours, de son expérience avec l'équipe nationale féminine ainsi qu'avec les différentes équipes euro-

péennes de Roumanie, d'Allemagne et de France pour lesquelles elle a joué ces dernières années.

Elle a fait mettre en pratique certaines séquences aux 51 athlètes, du Volley-études.

La membre de l'équipe canadienne est venue à la rencontre de ces jeunes athlètes pour leur faire comprendre que pour atteindre un tel niveau d'excellence, ils devront être prêts à faire des sacrifices et travailler fort tout au long de leur parcours.



Janie Guimond
PHOTO GRACIEUSE.TE



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P1102-1 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 1102 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX FONDATIONS SUR PIEUX VISSÉS OU PILIERS

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à la suite de l'adoption de la résolution numéro 14-703 lors de la séance du 2 décembre 2014 pour le projet de règlement amendement le règlement de construction numéro 1102, portant le numéro P1102-1, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 janvier 2015 à compter de 19 h 30, en la salle du Conseil, située à l'hôtel de Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'objet de ce règlement est :

- De modifier les dispositions relatives aux fondations sur pieux vissés ou piliers.

Les dispositions de ce projet de règlement visent l'ensemble des zones de la Ville de Sainte-Julie.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Veillez prendre note que le projet de règlement ainsi que les plans sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 17 décembre 2014.

La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

-5966702



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENTS NUMÉROS 1149-1 ET 1153

Avis - Entrée en vigueur

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal à sa séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2014, adoptait les règlements suivants :

- 1149-1 « Règlement modifiant le règlement numéro 1149 sur la tarification des différents services municipaux »;
- 1153 « Règlement décrétant les taux de taxation pour l'année 2015 ».

Lesdits règlements entrent en vigueur le jour de leur publication et sont actuellement déposés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 17 décembre 2014.

La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

-5966714



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO P1101-27 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1101 AFIN D'AJOUTER UNE NORME SPÉCIFIQUE « RAPPORTS PLANCHER/TERRAIN MINIMUM (%) » APPLICABLE À LA GRILLE DES USAGES ET DES NORMES DE LA ZONE A-604

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à la suite de l'adoption de la résolution numéro 14-702 lors de la séance du 2 décembre 2014 pour le projet de règlement amendement le règlement de zonage numéro 1101, portant le numéro P1101-27, tiendra une assemblée publique de consultation le 12 janvier 2015 à compter de 19 h 30, en la salle du Conseil, située à l'hôtel de Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

L'objet de ce règlement est :

- d'ajouter une norme spécifique « rapports plancher/terrain minimum de 15% » applicable à la grille des usages et des normes de la zone A-604.

La zone concernée est décrite de la manière suivante :

A-604 : Zone agricole-industrielle comprenant les propriétés de la rue Nobel entre le 1041 et le 1191 inclusivement.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Veillez prendre note que le projet de règlement ainsi que les plans sont disponibles pour consultation au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville situé au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 17 décembre 2014.

La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

-5966708



AVIS PUBLIC

TRANSPORT COLLECTIF

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal à sa séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2014, adoptait la résolution numéro 14 723 modifiant la grille horaire du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie :

TRANSPORT COLLECTIF DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE - MODIFICATION DE LA GRILLE HORAIRE

ATTENDU QU'il y a lieu d'effectuer des ajustements à la grille horaire afin de corriger certains problèmes de retard;

ATTENDU QU'un accord est intervenu avec le transporteur concernant lesdites modifications;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport de recommandation présenté par la Direction générale lors de la Commission administrative du 1er décembre 2014;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU:

DE modifier la grille horaire selon les termes suivants :

Du lundi au vendredi :

- Le départ du circuit 330 de 6 h 55 du terminus de Sainte-Julie en direction de Longueuil est avancé à 6 h 51;

- Le départ du circuit 350 de 8 h 00 du terminus de Sainte-Julie en direction de Longueuil est retardé à 8 h 02;

Le samedi :

- Le départ du circuit 100 à 15 h 45 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 15 h 50;

- Le départ du circuit 100 de 17 h 37 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 17 h 40;

- Le départ du circuit 450 à 15 h 45 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 15 h 50;

- Le départ du circuit 450 de 17 h 39 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 17 h 40;

- Le départ du circuit T-510 à 15 h 45 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 15 h 50;

- Le départ du circuit T-510 à 17 h 38 du terminus de Sainte-Julie est retardé à 17 h 40;

- Le départ du circuit 340 à 17 h 10 du terminus Longueuil en direction des Promenades Saint Bruno et puis de Sainte-Julie est avancé à 17 h 07;

QUE ces modifications soient effectives à compter du 19 janvier 2015;

QUE cette résolution soit publiée dans le journal L'Information et qu'elle soit affichée dans les autobus.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 17 décembre 2014.

La greffière de la Ville,
Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate

-5966710

Le ministre Bolduc tranchera cette semaine

Une certaine confusion règne autour du maintien ou non de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), menacée de perdre les municipalités de Boucherville et de Saint-Bruno. Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, devrait trancher le 18 décembre, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires.

CHRISTIAN LEPAGE
bou.redaction@tc.tc

Le redécoupage proposé par le ministre Bolduc prévoit le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP au profit de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Dans un communiqué publié par la CAQ et qui a eu l'effet d'une véritable bombe au cabinet du ministre Bolduc, la députée de Montarville, Nathalie Roy, le député de Chambly, Jean-François Roberge et le député de Borduas, Simon

Jolin-Barette, affirment avoir reçu la confirmation du ministre qu'il ne modifiera pas le territoire de la CSP.

«Le ministre nous a dit: «Dites à vos gens de ne pas s'inquiéter car on ne touchera pas à cette commission scolaire.» J'ose croire qu'il ne reniera pas sa parole», lance la députée Roy.

Deux fois en Chambre

À deux reprises depuis deux semaines, le ministre Bolduc s'est levé en Chambre pour indiquer «qu'il écouterait le milieu» et qu'il serait ouvert à garder le territoire intact s'il le fallait.

L'attachée de presse du ministre Bolduc, Yasmine Abdelfadel, a nié catégoriquement cette information et a mentionné que le ministre fera part de sa décision le 18 décembre prochain, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires. «Le ministre n'a rien annoncé», a-t-elle indiqué.

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, qui a soulevé la question du

redécoupage de la CSP à de nombreuses reprises auprès de M. Bolduc, affirme lui aussi que le ministre a pris sa décision.

«À deux reprises, il m'a confirmé qu'il ne toucherait pas au territoire de la Commission scolaire des Patriotes», a indiqué M. Bergeron au journal.

De son côté, la présidente de la CSP, Hélène Roberge, s'est dite confiante. «Nous avons émis au ministre un rapport solide et réaliste de la situation. La Commission scolaire Marie-Victorin a adopté une résolution pour garder intact notre territoire et nous devrions rencontrer le ministre sous peu. Je suis très optimiste», a-t-elle indiqué.

Le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP toucherait 3100 élèves, nécessiterait des investissements de plus de 100M\$ pour la construction de deux écoles secondaires et d'un siège social et représenterait, pour les contribuables, des hausses de taxes scolaires de près de 20%, selon la CSP.



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, tranchera sous peu dans le dossier du redécoupage de la CSP.

PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

Que pensez-vous du retrait possible de Boucherville et Saint-Bruno de la CSP?
CLY.REDACTION@TC.TC



Joyeuses Fêtes

et meilleurs vœux pour la nouvelle année!



Matthew Dubé
DÉPUTÉ DE CHAMBLY—BORDUAS
Porte-parole en matière de sport
Porte-parole en matière de jeunesse
1, rue Robert, Saint-Basile-le-Grand QC J3N 1L7
matthew.dube@parl.gc.ca
@mattdube
matthewdube.chamblyborduas

1 877 741-7802

Voire centre auto pour vos réparations mécaniques et de collisions





Joyeux Noël

Chers clients, il n'y a pas de moment mieux choisi pour vous dire merci et vous souhaiter de joyeuses fêtes et une nouvelle année remplie de santé, bonheur, paix, prospérité et amour!

GARAGE F.D. VIENS
Depuis 1984
312, chemin des Patriotes SAINT-MATHIAS 450 658-5215

HEURES D'OUVERTURE	
Lundi au jeudi	8 h à 18 h
Vendredi	8 h à 16 h



est heureux de s'associer à la Fondation J'ai faim à tous les jours

7875, chemin Chambly, Saint-Hubert 450 443-4334

Pour chaque vidange d'huile effectuée à notre

Chambly Toyota remettra à la Fondation J'ai faim à tous les jours



TOUTES MARQUES ACCEPTÉES.

OBJECTIF 3500\$

www.chamblytoyota.com



Fermeture des établissements en cas d'intempéries

Avec l'arrivée du temps froid et des premiers flocons, la Commission scolaire des Patriotes (CSP) rappelle les différentes sources d'information dont les parents et les membres du personnel disposent lors d'une fermeture des établissements attribuable aux intempéries.

En effet, certaines conditions climatiques hivernales peuvent entraîner la suspension du service de transport de même que la fermeture des établissements scolaires et centres administratifs. Cette décision est habituellement prise tôt le matin. Lorsqu'une telle situation survient, un avis est rapidement diffusé sur la page d'accueil du site Web de

la CSP (www.csp.qc.ca) ainsi que sur la page Facebook et le fil Twitter de la CSP. Il est à noter qu'aucun avis n'est émis sur le site Web de la CSP et les médias sociaux dans le cas où les établissements demeurent ouverts.

L'information est également diffusée dans les médias suivants: 98,5 FM; 105,7 Rythme FM; 107,3 Rouge FM; La Presse; Première chaîne 95,1; Radio-Canada; Radio Circulation 730 AM; The beat 92,5; TVA; V Télé.

De plus, en téléphonant à la CSP, un message enregistré confirmera la fermeture des bureaux, des établissements et des services de garde, le cas échéant: 450.441.2919.



Les petits frères des Pauvres

La famille des personnes âgées seules

Pour donner

1.866.627.8653

Horaires du temps des fêtes

Nos bureaux seront fermés pour les congés des fêtes

Les 24 décembre et 31 décembre 2014 à partir de 12 h (midi).

Les 25, 26 décembre 2014 et les 1er et 2 janvier 2015.

ÉDITION DU 24 DÉCEMBRE 2014 :

Heure de tombée de la publicité et des petites annonces: mercredi 17 décembre à 12 h.
Tombée pour les communiqués: mardi 16 décembre à 12 h.
Distribution : lundi 22 décembre.

ÉDITION DU 31 DÉCEMBRE 2014:

Heure de tombée de la publicité et des petites annonces : lundi 22 décembre à 12 h.
Tombée de l'envoi des communiqués: lundi 22 décembre à 12 h.
Distribution : lundi 29 décembre.

ÉDITION DU 5 JANVIER 2015 :

Heure de tombée de la publicité et des petites annonces : lundi 29 décembre à 12 h.
Tombée pour l'envoi de communiqués: lundi 29 décembre à 12 h.
Distribution : lundi 5 janvier 2015.

JOYEUSES FÊTES À TOUS!

Soyez prudents sur les routes!

Le Journal de Chambly

Vous êtes témoin d'un crime ?

Soyez un facteur de changement dans votre communauté en visitant echecaucrime.com ou en signalant **1-800-711-1800**

Signalez un crime sans danger
100 % anonyme

Qu'est-ce qu'Échec au crime?

Actif depuis 1997, **Échec au crime** est un organisme à but non lucratif qui offre aux citoyens d'agir à titre d'intermédiaire entre le public et le corps policier dans la récolte et la transmission d'informations préservant ainsi votre anonymat.

Si vous avez des renseignements à nous transmettre de manière 100 % anonyme concernant un crime, deux choix s'offrent à vous pour signaler :

Par téléphone

1-800-711-1800

Aucun appel n'est retracé ni enregistré.
Intervenants à l'écoute
24 h par jour 7 jours sur 7

En ligne

echecaucrime.com

Conçu de façon à ce que l'origine de la communication demeure anonyme

Votre nom importe peu, votre information, oui !

En plus de vous procurer la tranquillité d'esprit et le sentiment du devoir accompli, signaler un acte criminel peut vous permettre, sur demande, d'obtenir jusqu'à 2000 \$

Échec au crime garantit l'anonymat et protège votre identité. Vous n'aurez jamais à témoigner.

Au Québec, faisons **échec au crime**



ECHECAUCRIME.COM 1-800-711-1800

Sutton
Groupe Sutton actif inc.
Courtier immobilier
450 653-4643

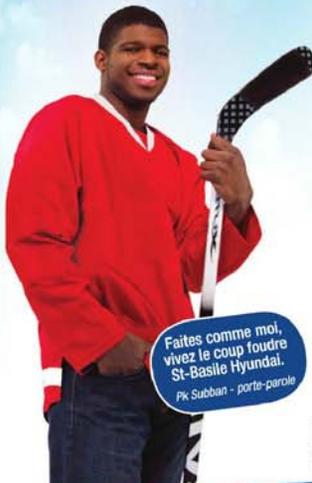


*Santé, Paix, Bonheur
pendant les Fêtes &
en 2015!*
*Good Health & Good
Cheer in the New
Year!*

MARIA BUSSIÈRE
Courtier immobilier

Saint-Basile
HYUNDAI
On est FOCUS de vous!

**MAINTENANT
OUVERT**
**SAMEDI ET
DIMANCHE**
Pour mieux vous servir!



Faites comme moi,
vivez le coup tondre
St-Basile Hyundai.
Pk Subban - porte-parole

125, boul. Sir-Wilfrid-Laurier • Saint-Basile-le-Grand
www.st-basilehyundai.com
450 441-2222

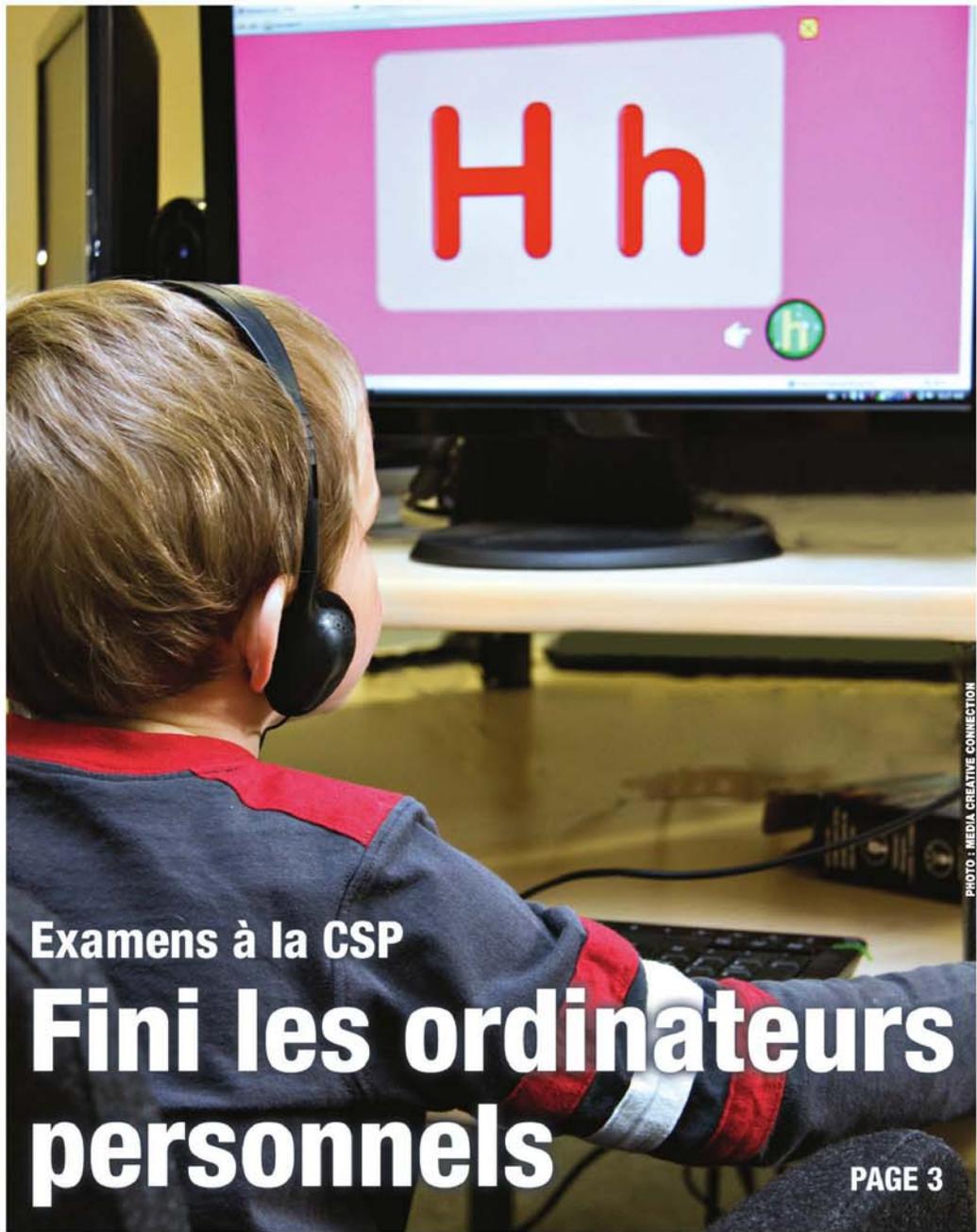


116

Le Journal

de Saint-Bruno/Saint-Basile

Le mercredi
17 décembre 2014
Volume 47
N° 51 | 20 pages
19 050 exemplaires



Examens à la CSP
**Fini les ordinateurs
personnels**

PAGE 3

PHOTO : MEDIA CREATIVE CONNECTION

Examens pour les élèves avec des troubles d'apprentissage

Le Commission scolaire des Patriotes supprime les ordinateurs personnels

Dans une pétition regroupant 1034 signatures, un regroupement de parents en Montérégie souhaite que la Commission scolaire des Patriotes (CSP) revienne sur son interdiction faite aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) d'utiliser leurs ordinateurs personnels pour faire les examens du ministère de l'Éducation.



FRÉDÉRIC KHALKHAL
frédéric.khalkhal@versants.com

Stéphanie Rabouin, responsable de la sanction des études à la CSP, a été l'une des destinataires des revendications d'une association de parents d'élèves EHDA en Montérégie. Le regroupement a souhaité garder l'anonymat « pour éviter que nos demandes portent préjudice à nos enfants qui vivent déjà bien assez de défis à l'heure actuelle », explique-t-il dans un communiqué.

« En mai 2014, à la suite d'une décision de Mme Rabouin de la CSP, une directive nous a été envoyée indiquant que les élèves EHDA n'avaient plus accès à leurs outils personnalisés (ordinateur portable personnel) lors des examens finaux du ministère », révèle le regroupement dans sa pétition. La mesure aurait été prise selon un article de loi disant : « La personne responsable de la sanction des études et de l'administration des épreuves ministérielles dans l'organisme scolaire doit assurer la confidentialité des épreuves ministérielles et prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer l'application des règles d'administration. »



Les élèves EHDA de la CSP n'ont plus droit à leurs ordinateurs personnels lors des examens du ministère de l'Éducation. (Photo : archives)

Mme Rabouin ne voit aucune entrave, à travers sa mesure, à la bonne réussite des élèves EHDA : « Je comprends l'inquiétude des parents, mais le but n'est pas de mettre les élèves en situation d'échec. Ils auront accès au matériel informatique de l'école pendant leurs examens, et ils pourront y trouver tous les outils nécessaires. Nous ne sommes pas la seule commission scolaire à avoir pris cette décision, mais il est vrai que toutes ne l'ont pas fait. »

L'autorisation des ordinateurs personnels pendant la période d'examen pourrait compromettre le réseau informatique de la CSP, indique Mme Rabouin. En même temps elle soutient que pendant l'année scolaire, les ordinateurs personnels des enfants EHDA sont autorisés et sont connectés à un réseau sécurisé.

Contre la fraude

La mesure est essentiellement prise pour éviter la fraude pendant les examens. « Nous avons envoyé cette consigne en mai 2014 pour préparer

tous les élèves. C'est la première fois que nous utilisons des fichiers informatiques et nous voulons préserver la confidentialité des examens », de préciser l'agente de la CSP.

Le regroupement indique que d'autres commissions scolaires et les écoles privées n'ont pas enlevé leurs outils informatiques aux élèves EHDA. Pour les pétitionnaires, « c'est une grande injustice! Les enfants qui fréquentent le parcours scolaire en écoles privées, eux, ont le droit d'avoir tous les outils prescrits par les professionnels, y compris un ordinateur portable qu'ils pourront utiliser en tout temps et en tous lieux. »

Gilles Bélanger, chef de service de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), ne voit qu'une seule obligation de la part de la Commission scolaire : « Au début de l'année scolaire, elle doit avoir un plan d'intervention pour déterminer ce dont auront besoin les élèves EHDA pour les examens. Tout doit être prévu à ce moment-là. » Il souligne, cepen-

dant, que si tous les établissements n'ont pas les mêmes obligations, il est évident qu'il y aura un problème d'équité et que les résultats des élèves pourront s'en ressentir d'une commission scolaire à l'autre. « Ce serait au ministère de l'Éducation de statuer sur la question pour uniformiser la situation », conclut M. Bélanger.

« L'organisme scolaire est autorisé à mettre en place, en période d'évaluation ministérielle, des mesures d'adaptation pour un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), notamment l'utilisation d'un ordinateur selon les encadrements établis dans le *Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles*.

Le ministère ne détermine pas le type d'ordinateur. Il appartient donc à l'organisme scolaire de préciser, dans ses modalités d'évaluation », a simplement indiqué au *Journal de Saint-Bruno* le ministère de l'Éducation.



1484, MONTARVILLE,
COIN RABASTALIÈRE
SAINT-BRUNO CENTRE-VILLE
450-441-1484

PRIX COMBO
249\$

AUSSI DISPONIBLES POUR JUNIOR:

SKIS VENTURE AR
FIXATIONS T3 DINO
BOTTES X1

PRIX COMBO
199\$

ISIE XTOUR venture

SKIS X-TOUR VENTURE CL
Homme et femme

BOTTES X1
ULTRA
Homme et femme

FIXATIONS T3
Homme et femme

IDÉE
CADEAUX



SPORTSEXCELLENCESTBRUNO.COM



ACTUALITÉS

Examens pour les élèves avec des troubles d'apprentissage

La CSP supprime les ordinateurs personnels

Par Frédéric Khalkhal
Mercredi 17 décembre 2014 09:01:09 HNE



Dans une pétition regroupant 1034 signatures, un regroupement de parents en Montérégie souhaite que la Commission scolaire des Patriotes (CSP) revienne sur son interdiction faite aux élèves handicapés ou en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) d'utiliser leurs ordinateurs personnels pour faire les examens du ministère de l'Éducation.

Stéphanie Rabouin, responsable de la sanction des études à la CSP, a été l'une des destinataires des revendications d'une association de parents d'élèves EHDAA en Montérégie. Le regroupement a souhaité garder l'anonymat « pour éviter que nos demandes portent préjudice à nos enfants qui vivent déjà bien assez de défis à l'heure actuelle », explique-t-il dans un communiqué.

« En mai 2014, à la suite d'une décision de Mme Rabouin de la CSP, une directive nous a été envoyée indiquant que les élèves EHDAA n'avaient plus accès à leurs outils personnalisés (ordinateur portable personnel) lors des examens finaux du ministère », révèle le regroupement dans sa pétition. La mesure aurait été prise selon un article de loi disant : « La personne responsable de la sanction des études et de l'administration des épreuves ministérielles dans l'organisme scolaire doit assurer la confidentialité des épreuves ministérielles et prendre toutes les mesures nécessaires pour en assurer l'application des règles d'administration. »

Mme Rabouin ne voit aucune entrave, à travers sa mesure, à la bonne réussite des élèves EHDAA : « Je comprends l'inquiétude des parents, mais le but n'est pas de mettre les élèves en situation d'échec. Ils auront accès au matériel informatique de l'école pendant leurs examens, et ils pourront y trouver tous les outils nécessaires. Nous ne sommes pas la seule commission scolaire à avoir pris cette décision, mais il est vrai que toutes ne l'ont pas fait. »

L'autorisation des ordinateurs personnels pendant la période d'examen pourrait compromettre le réseau informatique de la CSP, indique Mme Rabouin. En même temps elle soutient que pendant l'année scolaire, les ordinateurs personnels des enfants EHDAA sont autorisés et sont connectés à un réseau sécurisé.

Contre la fraude

La mesure est essentiellement prise pour éviter la fraude pendant les examens. « Nous avons envoyé cette consigne en mai 2014 pour préparer tous les élèves. C'est la première fois que nous utilisons des fichiers informatiques et nous voulons préserver la confidentialité des examens », de préciser l'agente de la CSP.

Le regroupement indique que d'autres commissions scolaires et les écoles privées n'ont pas enlevé leurs outils informatiques aux élèves EHDAA. Pour les pétitionnaires, « c'est une grande injustice! Les enfants qui fréquentent le parcours scolaire en écoles privées, eux, ont le droit d'avoir tous les outils prescrits par les professionnels, y compris un ordinateur portable qu'ils pourront utiliser en tout temps et en tous lieux. »

Gilles Bélanger, chef de service de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), ne voit qu'une seule obligation de la part de la Commission scolaire : « Au début de l'année scolaire, elle doit avoir un plan d'intervention pour déterminer ce dont auront besoin les élèves EHDAA pour les examens. Tout doit être prévu à ce moment-là. » Il souligne, cependant, que si tous les établissements n'ont pas les mêmes obligations, il est évident qu'il y aura un problème d'équité et que les résultats des élèves pourront s'en ressentir d'une commission scolaire à l'autre. « Ce serait au ministère de l'Éducation de statuer sur la question pour uniformiser la situation », conclut M. Bélanger.

« L'organisme scolaire est autorisé à mettre en place, en période d'évaluation ministérielle, des mesures d'adaptation pour un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), notamment l'utilisation d'un ordinateur selon les encadrements établis dans le Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles.

Le ministère ne détermine pas le type d'ordinateur. Il appartient donc à l'organisme scolaire de préciser, dans ses modalités d'évaluation », a simplement indiqué au Journal de Saint-Bruno le ministère de l'Éducation.

La Commission scolaire des Patriotes conserverait l'intégralité de son territoire

Daniel Hart

La Commission scolaire éviterait de se faire amputer une partie de son territoire comme le prévoyait le plan de redécoupage du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc. Celui-ci aurait confirmé à la députée de Montarville, Nathalie Roy, lors d'une rencontre privée tenue le 5 décembre dernier, juste avant la fin de la session parlementaire, que cette commission scolaire maintiendrait les mêmes limites territoriales. « C'est avec soulagement que j'ai accueilli cette nouvelle, car beaucoup d'élèves de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville fréquentent l'École internationale à McMasterville et auraient été forcés de changer d'établissement si le ministre n'était pas revenu sur sa décision », a déclaré Nathalie Roy.

Rappelons que le ministre de l'Éducation avait laissé savoir qu'il voulait retrancher les Villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville de la Commission scolaire des Patriotes afin de les intégrer à la Commission scolaire Marie-Victorin, étant donné que ces municipalités font partie de l'agglomération de Longueuil. Au départ, l'idée consistait à vouloir réaliser des économies. Le hic, c'est que le siège social de la Commission scolaire des Patriotes a pignon sur rue à Saint-Bruno-de-Montarville et qu'il faudrait construire de nouvelles écoles si ce changement se réalisait. Par conséquent, en pratique, cela occasionnerait des dépenses supplémentaires.

Pour l'heure, le ministre Bolduc n'a pris aucune décision, a indiqué son attaché de presse, Yasmine Abdelfadel. « Une rencontre est prévue entre le



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc.

ministre Bolduc et les représentants de la Fédération des commissions scolaires le 18 décembre; le dossier est appelé à évoluer », a-t-elle laissé entendre en entrevue avec La Relève.

La présidente de la Commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, n'a obtenu aucune confirmation quant aux intentions du ministre Bolduc. « C'est encourageant, selon ce qu'il a laissé entendre à l'Assemblée nationale. Il serait ouvert aux propositions des commissions scolaires. Tant que nous n'avons pas de confirmation du ministre toutefois, nous ne tenons rien pour acquis », a commenté Mme Roberge.

La semaine dernière, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin a adopté une résolution demandant au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de modifier le projet de redécoupage de la carte territoriale des commissions scolaires afin de ne pas annexer les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville à son territoire. « Cette

résolution fait valoir que l'annexion des villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville à son territoire n'engendrerait aucun gain organisationnel ni financier pour la CSMV, pour la Commission scolaire des Patriotes (CSP) ou pour les municipalités concernées. Dans le contexte actuel, cette réorganisation aurait également des impacts importants sur les finances publiques du Québec. Le critère de redécoupage du territoire

des commissions scolaires selon les délimitations des MRC ne procurerait aucun avantage connu, tant pour la CSMV que pour la CSP », a expliqué la présidente de la CSMV, Carole Lavallée.

La résolution a reçu un accueil favorable de la présidente de la CSP, Hélène Roberge. « C'est un élément additionnel qui milite en faveur du maintien du territoire tel qu'on le connaît », a ajouté Mme Roberge.

Avis de publication de règlements

1. Lors de sa séance tenue le 11 décembre 2014, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté les règlements suivants :

- 1^o Règlement CA-2014-218 sur le partage des dépenses mixtes;
- 2^o Règlement CA-2014-219 modifiant le Règlement CA-2008-102 établissant divers tarifs;
- 3^o Règlement CA-2014-220 modifiant le Règlement CA-2007-71 prévoyant les modalités d'établissement des quotes-parts et de leur paiement par les municipalités liées pour le financement des dépenses de la municipalité centrale pour l'exercice des compétences du conseil d'agglomération.

2. Le Règlement CA-2014-218 entre en vigueur le jour de sa publication et a effet pour les exercices financiers 2015 à 2019.

3. Le Règlement CA-2014-219 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

4. Le Règlement CA-2014-220 entre en vigueur le jour de sa publication.

Une copie de ces règlements peut être consultée sur longueuil.ca et à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, aux heures normales de bureau.

Longueuil, le 12 décembre 2014.

Annie Bouchard, avocate
Greffière

longueuil

50007



Boucherville

Avis public

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance ordinaire du 8 décembre 2014 :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1414-568

TITRE ET OBJET: Règlement modifiant les dispositions du règlement d'urbanisme numéro 1414 afin d'agrandir la zone PV-12 (124) à même une partie de la zone RV-22 (123), de soustraire les emplacements situés dans la zone PV-12 (124) à l'obligation d'aménager un talus ou de planter une haie dans la bande gazonnée qui est requise entre un stationnement et une ligne de rue et de soustraire de l'obligation d'aménager une surface gazonnée à l'intérieur d'une aire de stationnement située dans la zone PV-12 (124).

RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-228

TITRE ET OBJET: Règlement imposant des tarifs pour divers biens et services ou activités offerts par la Ville.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-229

TITRE ET OBJET: Règlement imposant les taxes foncières et certains tarifs pour l'exercice financier 2015.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-230

TITRE ET OBJET: Règlement sur la cotisation 2015 pour la Société de développement commercial du Centre urbain de Boucherville.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi. Ils sont disponibles pour consultation à l'hôtel de Ville de Boucherville, Direction du greffe, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
ce 9^e jour de décembre 2014
Marie-Pier Lamarche, greffière

STRUCTURE D'ACIER
DMR

Roger Bibeau
450.881.3293

Condos industriels À VENDRE ou À LOUER
1348 Boul. Lionel Boulet, Varennes
Locaux de 1 800 p.c. et plus, hauteur libre de 20 pieds
Nouvelle construction maintenant disponible

BEAUTÉ et hygiène ANIMALE

MICHELLE ST-AMOUR
TOILETTAGE chien et chat
Coupe de griffes
Bienvenue aux petits et gros tous!

164 A, STE-ANNE, VARENNES
SUR RENDEZ-VOUS
450 731-4085

HORLOGER
BERNARD BOIVIN
45 ANS D'EXPÉRIENCE

SPÉCIALITÉS :
VENTE ET RÉPARATION
D'HORLOGES GRAND-PÈRE
OU AUTRES...
OUVRAGE GARANTI

GARDEZ CETTE CARTE
DANS VOTRE HORLOGE

SERVICE RAPIDE
SUR RENDEZ-VOUS
450.464.3421
1590, RUE RICHELIEU
BELOEIL

PROJET À VARENNES Montée de la Picardie entre la route 132 et la rue Mario-Ranée

BUNGALOW SEMI DÉTACHÉ
1 C.C. OU 2 C.C.
À PARTIR DE **219 900 \$**
TXS EN SUS

COTTAGE CONDO
MAISON DE VILLE
PISCINE CREUSÉE
2 STATIONNEMENTS
À PARTIR DE **229 900 \$**
TXS EN SUS

Dernier

CONDO
4 1/2 1160 PC.
RABAIS DE 10 000 \$ OU + BEAUCOUP D'EXTRA
À PARTIR DE **189 900 \$**
TAXES INCLUSES

Une réalisation de **Milac**
882 8341-5014-53 depuis 1991
www.milac.ca
514 710-8483
450 652-5800

Partenaire de vos projets
abritat
Desjardins
Caisse de Varennes

Heures d'accueil : Samedi et dimanche 13h à 17h • Lundi au mercredi de 13h à 17h et de 19h à 21h

Daniel Hart

La Commission scolaire éviterait de se faire amputer une partie de son territoire comme le prévoyait le plan de redécoupage du ministre de l'Éducation, Yves Bolduc. Celui-ci aurait confirmé à la députée de Montarville, Nathalie Roy, lors d'une rencontre privée tenue le 5 décembre dernier, juste avant la fin de la session parlementaire, que cette commission scolaire maintiendrait les mêmes limites territoriales. « C'est avec soulagement que j'ai accueilli cette nouvelle, car beaucoup d'élèves de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville fréquentent l'École internationale à McMasterville et auraient été forcés de changer

d'établissement si le ministre n'était pas revenu sur sa décision », a déclaré Nathalie Roy.

Rappelons que le ministre de l'Éducation avait laissé savoir qu'il voulait retrancher les Villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville de la Commission scolaire des Patriotes afin de les intégrer à la Commission scolaire Marie-Victorin, étant donné que ces municipalités font partie de l'agglomération de Longueuil. Au départ, l'idée consistait à vouloir réaliser des économies. Le hic, c'est que le siège social de la Commission scolaire des Patriotes a pignon sur rue à Saint-Bruno-de-Montarville et qu'il faudrait construire de nouvelles écoles si ce changement se réalisait. Par conséquent, en pratique, cela occasionnerait des dépenses supplémentaires.

Pour l'heure, le ministre Bolduc n'a pris aucune décision, a indiqué son attaché de presse, Yasmine Abdelfadel. « Une rencontre est prévue entre le ministre Bolduc et les représentants de la Fédération des commissions scolaires le 18 décembre; le dossier est appelé à évoluer », a-t-elle laissé entendre en entrevue avec La Relève.

La présidente de la Commission scolaire des Patriotes, Hélène Roberge, n'a obtenu aucune confirmation quant aux intentions du ministre Bolduc. « C'est encourageant, selon ce qu'il a laissé entendre à l'Assemblée nationale. Il serait ouvert aux propositions des commissions scolaires. Tant que nous n'avons pas de confirmation du ministre toutefois, nous ne tenons rien pour acquis », a commenté Mme Roberge.

La semaine dernière, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin a adopté une résolution demandant au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de modifier le projet de redécoupage de la carte

territoriale des commissions scolaires afin de ne pas annexer les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville à son territoire. « Cette résolution fait valoir que l'annexion des villes de Saint-Bruno-de-Montarville et de Boucherville à son territoire n'engendrerait aucun gain organisationnel ni financier pour la CSMV, pour la Commission scolaire des Patriotes (CSP) ou pour les municipalités concernées. Dans le contexte actuel, cette réorganisation aurait également des impacts importants sur les finances publiques du Québec. Le critère de redécoupage du territoire des commissions scolaires selon les délimitations des MRC ne procurerait aucun avantage connu, tant pour la CSMV que pour la CSP », a expliqué la présidente de la CSMV, Carole Lavallée.

La résolution a reçu un accueil favorable de la présidente de la CSP, Hélène Roberge. « C'est un élément additionnel qui milite en faveur du maintien du territoire tel qu'on le connaît », a ajouté Mme Roberge.

Tai Chi Taoïste^{MC}

Un art de santé agréable à pratiquer, aux bienfaits multiples, et à la portée de tous.

CLASSES POUR DÉBUTANTS

Mardi 19h30 à 21h30 début le 6 janv. 2015
 Jeudi 9h30 à 11h30 début 8 janv. 2015
 (Il est possible de s'inscrire en tout temps.)

220, rue Claude-Dauzat, Boucherville (coin rue Tailhandier)

450.679.1018 • taichitaoïste.org

AUX CONTRIBUABLES DES MUNICIPALITÉS DE VARENNES, SAINTE-JULIE ET SAINT-AMABLE

AVIS PUBLIC

Vous devez prendre avis que la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes Sainte-Julie Saint-Amable se tiendra **exceptionnellement le mercredi 17 décembre 2014, à 17 h 30**, à la salle de rencontres de son siège social situé au 1870, boul. Marie-Victorin à Varennes.

DONNÉ À VARENNES, le 10^e jour du mois de décembre 2014

Normand Massicotte
 Secrétaire-trésorier

MOLLY MODE Pour une garde-robe bien pensée

Solde d'avant Noël

Vêtements tendances
 Marques renommées
 À prix réduits
 Taxes incluses (en tout temps)

Certificats Cadeaux Disponibles

Joyeux Noël et Bonne Année 2015!
 Merci pour ces 21 ans de fidélité et de complicité!

Horaires des Fêtes au 450.641.1226

544, rue Saint-Charles, Boucherville

ROYAUME LUMINAIRE STE-JULIE

Fermé les 25 - 26 décembre et les 1^{er} - 2 janvier

La famille Turner et son équipe vous souhaitent, à vous et votre famille, chers clients et amis, un Noël rempli de paix et d'amour et une Bonne Année 2015!

Encore plus grand et plus de choix pour vos idées-cadeaux!

Plus de 5000 modèles de lampes, bibelots, tables, coffres en salle de montre.

633, Armand-Frappier à Sainte-Julie (Voisin de la Caisse populaire)

www.royaumeluminaire.com
 450-649-7860

TOCCA DANSE

COURS D'ESSAI GRATUIT

Salsa|Chacha|Merengue|Bachata

5 janvier 18h30 à 20h, 7 janvier 20h à 21h30 et 9 janvier 18h30 à 20h

ZUMBA 6 janvier 19h à 20h
 Baladi 7 janvier 19h à 20h
 Piloxing 8 janvier 19h à 20h

Cours de groupe ou privés
 Avec ou sans partenaire
 Cours corporatifs
 Animation d'événements

Toca Danse 100, boul. de Montarville, suite 90, Boucherville - 514-433-8342 - tocadanse.com

Le ministre Bolduc tranchera cette semaine

Une certaine confusion règne autour du maintien de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), menacée de perdre les municipalités de Boucherville et de Saint-Bruno. Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, devrait trancher le 18 décembre, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires.

CHRISTIAN LEPAGE
bou.redaction@tc.ti

Le redécoupage proposé par le ministre Bolduc prévoit le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP au profit de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Dans un communiqué publié par la CAQ et qui a eu l'effet d'une véritable bombe au cabinet du ministre Bolduc, la députée de Montarville, Nathalie Roy, le député de Chambly, Jean-François Roberge et le député de Borduas, Simon Jolin-Barette, affirment avoir reçu la confirmation du ministre qu'il ne modifiera pas le territoire de la CSP.

«Le ministre nous a dit: «Dites à vos gens de ne pas s'inquiéter car on ne touchera pas à cette commission scolaire.» J'ose croire qu'il ne reniera pas sa parole», lance la députée Roy.

Deux fois en Chambre

À deux reprises depuis deux semaines, le ministre Bolduc s'est levé en Chambre

pour indiquer «qu'il écouterait le milieu» et qu'il serait ouvert à garder le territoire intact s'il le fallait.

L'attachée de presse du ministre Bolduc, Yasmine Abdelfadel, a nié catégoriquement cette information et a mentionné que le ministre fera part de sa décision le 18 décembre prochain, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires. «Le ministre n'a rien annoncé», a-t-elle indiqué.

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, qui a soulevé la question du redécoupage de la CSP à de nombreuses reprises auprès de M. Bolduc, affirme lui aussi que le ministre a pris sa décision.

«À deux reprises, il m'a confirmé qu'il ne toucherait pas au territoire de la Commission scolaire des Patriotes», a indiqué M. Bergeron au journal.

De son côté, la présidente de la CSP, Hélène Roberge, s'est dite confiante. «Nous avons émis au ministre un rapport solide et réaliste de la situation. La Commission scolaire Marie-Victorin a adopté une résolution pour garder intact notre territoire et nous devrions rencontrer le ministre sous peu. Je suis très optimiste», a-t-elle indiqué.

Le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP toucherait 3100 élèves, nécessiterait des investissements de plus de 100M\$ pour la construction de deux écoles secondaires et d'un siège social et représenterait, pour les contribuables, des hausses de taxes scolaires de près de 20%, selon la CSP.

JOYEUSES FÊTES
- 2014 -

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS SOUHAITE UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNÉE 2015.

Boucherville

M/2 BOUTIQUES

UN NOUVEL EMPLACEMENT POUR MIEUX VOUS SERVIR!

SERVICE DE COUTURE ET D'ALTÉRATION SUR PLACE

582 CH. DE TOURNAINE
CARREFOUR DE LA RIVE-SUD
BOUCHERVILLE (PRÈS DU IKEA)

(450) 641-9930
SUIVEZ-NOUS SUR

BOSS HUGO BOSS
strellson
JACK VICTOR
Robert Graham
ZZegna
TIGER OF SWEDEN
TED BAKER LONDON
john varvatos
DIESEL

La Seigneurie - Le mercredi 17 décembre 2014 - 9

que chacun doit bien gérer l'argent des contribuables et que quand on veut l'investir, il faut le faire pour des solutions à long terme.

M^{me} Lavoie mentionne que son administration étudie en ce moment le choix d'un lieu qui pourrait accueillir ses citoyens à partir de septembre prochain. Une chose est certaine: exit la piscine de Mont-Saint-Hilaire, qui connaît un fort achalandage. La Ville examine aussi l'idée de construire une piscine régionale. «Le concept est encore à l'état d'ébauche; et il y a aussi le fait que certaines villes veulent l'avoir», précise M^{me} Roberge. Quant à la possibilité de bénéficier d'une subvention, la mairesse a tenu à rappeler, à juste titre, qu'en cette période d'austérité, une telle avenue n'est guère possible.



LAISSER UN COMMENTAIRE

Votre adresse de messagerie ne sera pas publiée.

Nom

Courriel

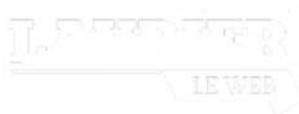
Site web

Ajouter un commentaire



LAURIER LE JOURNAL

Laurier Le Journal est un hebdomadaire indépendant publié par Liberté Médias inc. qui traite de l'actualité locale pour la population de Beloeil, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park, de McMasterville et de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Laurier Le Journal est la solution d'affaires qui favorise avant tout l'achat local.



MENU DU SITE

Actualités

Faits divers

Noir sur blanc

Votre parole

Boîte aux lettres

Sortie culturelle

Sports et loisirs

Le saviez-vous?

Chroniques

Nos Lauriers

PLACEZ UNE ANNONCE CHEZ NOUS

En ligne

Dans le journal

Envoyez-nous un communiqué ou une nouvelle

Le Facteur animal

CONTACT

991, rue Richelieu, bureau 203
Beloeil J3G 4P8
Téléphone: 450 864-0222
Télécopieur: 450 864-0220

Laurier Le Web est mis en ligne
Liberté Médias inc.



LE DEVOIR

Libre de penser

La croisière

16 décembre 2014 | Michel David | Québec

Chacun a son image pour illustrer les bienfaits du déficit zéro. À l'époque où il était ministre des Finances, Bernard Landry parlait des « *vallées verdoyantes* » qui allaient succéder au désert de l'austérité. L'actuel président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, promet plutôt une agréable « *croisière* » quand le calme reviendra.

« *C'est certain que le redressement fait des vagues, ce qui peut parfois donner le mal de mer à ceux qui naviguent à courte vue* », a-t-il lancé vendredi devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Pour le moment, la croisière ne s'amuse pas du tout. M. Coiteux peut toujours railler ceux qui ont l'estomac fragile, mais plusieurs commencent à s'inquiéter de l'état dans lequel le bateau va émerger de la tempête. Le drame du *Costa Concordia*, qui s'est fracassé sur les récifs de la côte italienne, a démontré les conséquences tragiques que peut entraîner l'ineptie d'un capitaine irresponsable.

Les résultats du dernier sondage Léger Marketing-*Le Devoir* peuvent paraître paradoxaux. Prises une à une, les principales mesures mises en place par le gouvernement semblent avoir l'appui de la population, sauf les compressions dans les transferts aux municipalités, mais l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement a bondi de 11 points en à peine un mois.

Il faut prendre avec circonspection des sondages portant sur des mesures dont personne n'a encore ressenti les effets. Vu l'encombrement des urgences ou la longueur des listes d'attente, il n'y a rien d'étonnant à ce que des gens pensent que le système de santé a besoin d'être réformé, mais souhaitent-ils pour autant une guerre avec les médecins ?

Comme chacun le sait, le diable se cache dans les détails. Sur papier, la diminution du nombre de commissions scolaires peut sembler une excellente idée, à la condition que cela n'ait aucun impact sur les élèves. Les parents verraient d'un très mauvais oeil que leurs enfants soient forcés de changer d'école, comme cela serait le cas de 75 % des élèves de la commission scolaire des Patriotes, en Montérégie.

Plus que tout, la population déteste le désordre. Et quand bien même un coup de barre pourrait lui sembler nécessaire, la paix sociale ne doit être compromise sous aucun prétexte. C'est une préoccupation de cet ordre que semble surtout traduire le sondage de Léger Marketing-*Le Devoir*.

Les cris d'indignation des centrales syndicales et la rhétorique guerrière sont une figure imposée à l'aube d'une nouvelle série de négociations dans le secteur public. Les 13,5 % d'augmentation sur trois ans que réclament les syndicats ne sont pas réalistes dans le contexte budgétaire actuel, mais des offres salariales totalisant 3 % en cinq ans, de même qu'un resserrement des conditions de retraite, ouvrent clairement la voie à un affrontement d'autant plus dur qu'il prend déjà une forte coloration idéologique.

Ceux qui trouvent la mer houleuse ont intérêt à s'accrocher, parce que le capitaine Coiteux ne donne aucun signe de vouloir réduire la voilure. Avec le recul, l'ancienne présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, qui était jadis présentée comme la quintessence du néo-libéralisme, prend presque des allures de mère Noël.

À tort ou à raison, les employés de l'État sont encore perçus comme des privilégiés par une grande partie de la population, qui ne risque pas de s'émouvoir beaucoup du fait que l'âge de leur retraite soit reporté de 60 à 62 ans. La plupart n'osent même pas en rêver.

Les propos de la présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé, Régine Laurent, pourraient cependant inquiéter ceux qui se souviennent des mises à la retraite massives orchestrées par le gouvernement Bouchard à la fin des années 1990, dont le réseau de la santé a mis des années à se relever. Le Québec peut-il s'offrir le luxe d'un nouvel exode des infirmières ?

Autant il est recommandé de diviser pour mieux régner, autant il est malavisé de favoriser la coalition des mécontents. La liste de ceux que le gouvernement s'est mis à dos en à peine huit mois commence à être impressionnante : les employés municipaux, les usagers des garderies, les commissions scolaires, le monde municipal, les régions, les organismes communautaires, les médecins...

Alors que les libéraux accusent continuellement le PQ de semer la division au sein de la société québécoise avec son projet de souveraineté et ses politiques identitaires, il est remarquable de constater à quel point le gouvernement Couillard provoque lui-même une polarisation marquée : 72 % des francophones s'en disent insatisfaits, tandis que 55 % des non-francophones s'en disent au contraire satisfaits. C'est à croire qu'ils ne sont pas sur la même planète. Ou sur le même bateau.

LE DEVOIR

LIBRE DE PENSER

COMMISSIONS SCOLAIRES

Les parties sont près d'un compromis

19 décembre 2014 | Lisa-Marie Gervais | Éducation



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Le transport des élèves est un enjeu du redécoupage des commissions scolaires.

Québec n'entend pas reculer sur ses intentions de fusionner des commissions scolaires. Une entente sur les nouveaux scénarios de redécoupage des territoires, hormis pour les régions de Montréal et la Capitale-Nationale, serait toutefois à portée de main, après une rencontre jeudi entre les commissions scolaires et le ministre de l'Éducation. « *Les contre-propositions de la FCSQ [Fédération des commissions scolaires], dans une très grande proportion, n'étaient pas très éloignées de celles qu'on avait faites déjà* », a dit l'attachée de presse d'Yves Bolduc, Yasmine Abdelfadel. « *C'est une bonne nouvelle.* »

Le ministre s'est également engagé à respecter « *l'intégralité* » des territoires, ce qui veut dire que deux commissions scolaires, ou plus, pourraient être fusionnées dans leur entièreté et non en partie. Cela concerne particulièrement la commission scolaire des Patriotes, qui allait subir

un redécoupage « *illogique* » selon plusieurs, alors que les territoires de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville, allaient être annexés à la commission scolaire Marie-Victorin, emportant le siège social et trois grosses écoles secondaires.

Cette promesse ne concerne toutefois pas Montréal, qui est « *un cas à part* », a-t-elle précisé. « *L'île de Montréal est différente. Les élèves sont principalement des marcheurs, il y a très peu de transport scolaire. Ce sont de grandes commissions scolaires avec un bassin élevé d'enfants. C'est à penser différemment.* » Les discussions se poursuivent, mais l'accord est loin d'être conclu et la situation est plutôt « *problématique* », selon la FCSQ.

Même si elle n'a pas eu de réponse du ministre sur ses intentions précises dans ces fusions et sur les économies qui allaient être réalisées, la FCSQ a néanmoins consenti à collaborer sur les divers scénarios. « *L'objectif poursuivi par le ministre n'est pas encore clair mais il ne reculera pas sur les fusions, c'est très clair* », a dit Caroline Lemieux, attachée de presse de la Fédération. « *On a décidé de collaborer pour au moins tenter de minimiser l'impact de ces chambardements sur les élèves et le personnel.* »

Une autre rencontre aura lieu après les Fêtes, en janvier, entre le ministre Bolduc et les commissions scolaires.

La Commission scolaire des Patriotes pourrait éviter le redécoupage

La Commission scolaire des Patriotes pourrait éviter le redécoupage de son territoire, selon les dires de Jean-François Roberge, député de Chambly et porte-parole de la deuxième opposition en matière d'éducation.

« C'est avec soulagement que j'accueille cette nouvelle, car beaucoup d'élèves de mon comté qui fréquentent l'École d'éducation internationale de McMasterville auraient été forcés de changer d'établissement si le ministre n'était pas revenu sur sa décision », a



« Nous sommes fiers d'avoir pu éviter le pire des scénarios à nos concitoyens », ont conclu les trois députés de la CAQ, Jean-François Roberge, Nathalie Roy, et Simon Jolin-Barette. (Photo : courtoisie)

Lors d'un entretien privé, le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, aurait confirmé aux trois députés de la CAQ qu'il modifierait sa carte des commissions scolaires de manière à ne pas amputer la CSP d'une part importante de son territoire.

Content de la tournure des événements, Jean-François Roberge ne cache tout de même pas son incrédulité devant cette nouvelle volte-face du ministre. « C'est quand même incroyable qu'il ait fallu travailler aussi fort simplement pour faire entendre raison au ministre! », a-t-il lancé.

déclaré Nathalie Roy, députée de Montarville.

La version originale de la réforme du ministre Bolduc apportait d'importantes dépenses pour la construction de nouveaux bâtiments, des transferts forcés d'élèves et une multitude de tracas administratifs. Le tout, sans aucune mesure susceptible d'améliorer la formation de nos jeunes.

La CSP n'a reçu aucun avis officiel du ministère de l'Éducation à cet effet. (OW)

Clinique Dentaire

NOUVELLE ADRESSE
1546 MONTARVILLE
ST-BRUNO

Pour prendre rendez-vous ou mettre à jour votre dossier
450 653-7885
450 653-7886

URGENCE
 soirs et fins de semaine
514 708-7885

Tapiero • Bouhadana & associés

Joyeux Noël

cliniquedentaire-stbruno.com



*Vous le méritez.
 Contactez-nous!*



VOYAGE LM

PLUS DE 40 ANS À VOTRE SERVICE
 1462, rue Montarville, Saint-Bruno **450 653-3658**
www.voyagelm.ca

Photo : MonkeyBusiness Images

Salon du livre jeunesse de l'École Jacques-Rochelleau

Une tradition qui se poursuit

Le Salon du livre jeunesse de l'École primaire Jacques-Rochelleau, à Saint-Basile-le-Grand, a connu un autre beau succès, les 3 et 4 décembre derniers. Quelque 3 000 personnes, dont près de 1 500 élèves, ont côtoyé les 25 auteurs québécois qui avaient accepté l'invitation.

Un texte de Frank Jr. Rodi

Pour une deuxième année consécutive, une place spéciale était consacrée à la vente de romans québécois et aux auteurs d'ici. « Encore une fois, l'événement a été un beau succès! C'est un salon vraiment merveilleux, et ce, autant pour les auteurs que pour les enfants » mentionne Sandra Boudreault, en entrevue avec le journal *Les Versants*.

Sandra et ses collègues Isabelle Rivard et Denise Saucier, toutes trois enseignantes de 5^e année, sont les organisatrices de ce Salon du livre jeunesse. C'est grâce à elles si la tradition se poursuit depuis six ans.

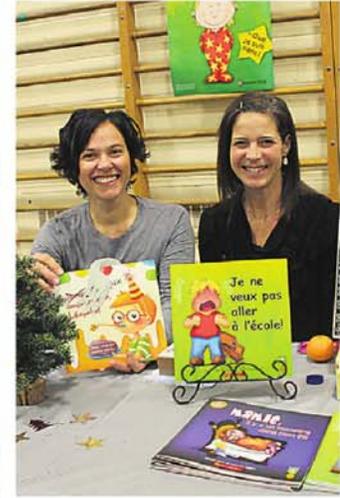
Réservé habituellement aux enfants des trois écoles de Saint-Basile-le-Grand, le Salon du livre jeunesse de l'École Jacques-Rochelleau accueillait pour la première fois cette année des classes de l'extérieur. Des



Les trois organisatrices de ce Salon du livre jeunesse, Sandra Boudreault et ses collègues Denise Saucier et Isabelle Rivard, toutes trois enseignantes de 5^e année. (Photo : FR)

jeunes de l'École Albert-Schweitzer, à Saint-Bruno-de-Montarville, et de l'École La Farandole, à McMasterville, ont eu la chance de participer à l'événement à Saint-Basile-le-Grand.

Rappelons qu'un salon comme celui-là permet de rapprocher les enfants des auteurs. Les jeunes réalisent qu'il y a quelqu'un derrière le livre, quelqu'un qui écrit ces histoires. Après, ils s'intéressent au parcours de l'écrivain et à ce qu'il publie



Les auteurs Isabelle Gaul et Nathalie Goyer. (Photo : FR)

par la suite. « C'est certain que le Salon du livre jeunesse apporte un grand intérêt pour la lecture à nos élèves. Par la suite, on remarque une amélioration sur le plan de leurs notes scolaires et dans les examens », de conclure Sandra Boudreault.



APPORTEZ VOTRE VIN

L'endroit *idéal* pour votre *party!*

www.rougeboeuf.com

CHÈQUES-CADEAUX disponibles

Pour plus de détails, contactez-nous : 450 464-0300 mcmasterville@rougeboeuf.com

HORAIRE DES FÊTES

24 décembre 17 h à 22 h • 25 décembre **FERMÉ** • 26 décembre 17 h à 22 h
31 décembre 17 h à 22 h • 1^{er} janvier 17h à 22h • 2 janvier 17 h à 23 h

781, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, McMasterville • 450 464-0300

(voisin du restaurant Le Piment Szechuan)

CONFUSION AUTOUR DU REDÉCOUPAGE DE LA CS DES PATRIOTES

Le ministre Bolduc tranchera cette semaine

Une certaine confusion règne autour du maintien ou non de l'intégralité du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), menacée de perdre les municipalités de Boucherville et de Saint-Bruno. Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, devrait trancher le 18 décembre, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires.

CHRISTIAN LEPAGE
bel.redaction@tc.tc

Le redécoupage proposé par le ministre Bolduc prévoit le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP au profit de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Dans un communiqué publié par la CAQ et qui a eu l'effet d'une véritable bombe au cabinet du ministre Bolduc, la députée de Montarville, Nathalie Roy, le député de Chambly, Jean-François Roberge et le député de Borduas, Simon Jolin-Barrette, affirment avoir reçu la confirmation du ministre qu'il ne modifiera pas le territoire de la CSP.

Deux fois en Chambre

À deux reprises depuis deux semaines, le ministre Bolduc s'est levé en Chambre pour indiquer «qu'il écouterait le milieu» et qu'il serait ouvert à garder le territoire intact s'il le fallait.



Le ministre de l'Éducation, Yves Bolduc, tranchera sous peu dans le dossier du redécoupage de la CSP. PHOTO TC MEDIA - ARCHIVES

L'attachée de presse du ministre Bolduc, Yasmine Abdelfadel, a nié catégoriquement cette information et a mentionné que le ministre fera part de sa décision le 18 décembre prochain, lors d'une rencontre avec les commissions scolaires.

Le député de Verchères, Stéphane Bergeron, qui a soulevé la question du redécoupage de la CSP à de nombreuses reprises auprès de M. Bolduc, affirme lui aussi que le ministre a pris sa décision.

Le retrait de Boucherville et de Saint-Bruno de la CSP toucherait 3100 élèves, nécessiterait des investissements de plus de 100 M\$ pour la construction de deux écoles secondaires et d'un siège social et représenterait, pour les contribuables, des hausses de taxes scolaires de près de 20%, selon la CSP.

BASTIEN MORAND ASSOCIÉS
AVOCATS INC.

201, boul. Sir-Wilfrid Laurier, BELOEIL
450.467.5849
(Urgence & droit criminel 24 h)



Me Robert Bastien
• Droit commercial
• Droit des affaires



Me Évelyne Morand
• Droit civil
• Responsabilité - assurances
• Droit de la famille



Me Marie-Claude Duval
• Droit civil
• Droit commercial
• Médiation civile et commerciale



Me Rachel Prévost
• Droit de la famille
• Ententes à l'amiable
• Médiation



Me Solange Létourneau
• Droit de la famille
• Ententes à l'amiable
• Médiation



Me Lucie Lepage
• Droit criminel et pénal
• Droit administratif
• Régie du logement

PREMIÈRE
consultation
téléphonique
GRATUITE

AIDE
JURIDIQUE
acceptée

6 SÉANCES
de médiation
GRATUITES
si enfant
à charge

>TC5708274



ARMOIRE EN BOITE
100% BOIS

CUISINE 12' X 12'
CLÉS EN MAIN
12,999\$*
GRANIT

FINANCEMENT



PLUS DE 40 MODÈLES
ESTIMATION GRATUITE



* Détails sur place.

*** INCLUS : INSTALLATION, ARMOIRES EN BOIS MASSIF, COMPTOIR DE GRANIT, MOULURES ET POIGNÉES.**

1661, rue de l'Industrie, Beloeil J3G 4S5
armoireenboite.com | 1-855-EN-BOITE | 450-324-1001



MEILLEURS VŒUX POUR NOËL ET LA NOUVELLE ANNÉE

Nous vous souhaitons
- d'être en santé - de vivre heureux
- de retrouver une bonne forme physique et
de pouvoir vous amuser en bougeant sans douleur
Que tous vos vœux se réalisent

Nicole Bilodeau et toute l'équipe

CONGÉ DES FÊTES
Nos heures d'ouverture pour la période des fêtes

Lun 22 et 29 déc.: 8h à 21h
Mar 23 et 30 déc.: 8h à 21h
Mer 24 et 31 déc.: 8h à 12h

Jeu 25 et ven 26 déc.
Jeu 1^{er} et ven 2 janv.:
FERMÉ

Retour aux heures régulières à compter du 5 janvier 2015



Bon temps des fêtes!

Accès direct: même en urgence sur rendez-vous
Physiothérapie - Thérapie du sport - Massothérapie

CLINIQUE de PHYSIOTHÉRAPIE NICOLE B. DESROCHERS inc.
210, rue Principale, St-Basile-le-Grand, Qc J3N 1M5
www.physiodesrochers.ca **450 653-1880**



ACTUALITÉS ÉDUCATION

Rédécoupage scolaire: le suspense perdure



Par Frédéric Lacroix-Couture
Vendredi 19 décembre 2014 09:52:46 HNE



PHOTO TC Media-Archives

Le ministre n'a toujours pas pris de décision quant au redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes.

Le ministre Yves Bolduc n'a toujours pas pris de décision quant à la possibilité de redécoupage de la Commission scolaire des Patriotes.

Alors que trois députés caquistes, dont Simon Jolin-Barrette, s'étaient réjouis la semaine dernière d'avoir réussi à soutenir un engagement du ministre Bolduc de ne pas toucher au territoire de la Commission scolaire des Patriotes, le cabinet du ministre s'était pressé d'indiquer que le ministre devait plutôt trancher le 18 décembre, à la suite d'une rencontre avec les commissions scolaires.

Au cabinet du ministre, on indique toutefois qu'il n'y pas de scénario confirmé pour le moment, mais que les travaux se poursuivent. La rencontre de ce matin servait plutôt à recevoir les propositions des commissions scolaires quant aux scénarios de fusion. D'autres rencontres seraient d'ailleurs être tenues plus tard, a-t-on fait savoir.

Le scénario préliminaire de redécoupage de la CSP, qui excluait Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville de son territoire, a été largement décrié par la présidente de la CSP, Hélène Roberge. Près d'une quinzaine de conseils d'établissements d'écoles et cinq villes, en plus de différents organismes, ont donné leur appui à la Commission scolaire.

Selon la CSP, cette fusion aurait des conséquences sur près de 3000 élèves en plus de coûter près de 100 M\$ aux contribuables.

Commentaires des lecteurs »

Si vous possédez déjà un compte sur ce journal, connectez-vous pour ajouter vos commentaires.

En ajoutant un commentaire sur le site, vous acceptez nos termes et conditions et nos nétiquettes.